

PROJET DE REHABILITATION DES AIRES PROTEGEES DU TOGO COMPTE RENDU DE LA REUNION DU COMITE LOCAL D'EXAMEN DE PROJETS

Le Comité Local d'Examen de Projets (CLEP) s'est réuni, le 19 avril 2011 à partir de 9 heures, dans la salle de conférence du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), sous la présidence de la Représentante Résidente du PNUD pour statuer sur le Projet de réhabilitation des aires protégées au Togo.

Participaient à cette réunion, le Ministre de l'Environnement et des Ressources Forestières, le représentant de la Délégation de l'Union Européenne ; les représentants des ministères, d'organisations internationales et de la société civile (la liste de présence en annexe).

L'ordre de jour de la réunion s'articule au toujours des points suivants :

- Mot introductif de la Représentante Résidente du PNUD ;
- Tour de table de présentation des participants ;
- Présentation du document de projet ;
- Discussions, recommandations et conclusion.

Mots d'introduction

La Représentante Résidente du PNUD au Togo dans son mot introductif, a d'abord souhaité la bienvenue à tous les participants et s'est réjouie de la présence personnelle du Ministre de l'Environnement et des Ressources Forestières témoignant ainsi l'importance accordé par son département à la gestion des aires protégées. Elle a ensuite présenté sommairement le tableau plus ou moins sombre des aires protégées du Togo et a situé la réunion dans son contexte comme étant une étape du processus de démarrage du projet. Elle a enfin remercié toutes les parties prenantes au projet en particulier l'UEMOA.

Prenant la parole, le Ministre de l'Environnement et des Ressources Forestières a également remercié les partenaires aux projets et a présenté brièvement les défis auxquels le projet est amené à relever dans le contexte national axés sur les nouvelles approches de gestion des ressources naturelles. Il a ensuite rappelé le lien stratégique existant entre le projet réhabilitation des aires protégées et le Programme National d'Investissement pour l'Environnement et des Ressources Naturelles (PNIERN) tout en précisant que le projet constitue l'une des premières actions concrètes de sa mise en œuvre. .

Présentation du document de projet

La présentation du document de projet a été faite par le Directeur de la Faune et de la Chasse et a essentiellement porté sur les points suivants :

- le contexte et la justification du Projet
- les objectifs et résultats;
- les modalités de financement;
- le Budget ;
- les atouts du projet;
- le dispositif de pilotage;
- les principaux intervenants dans la zone du projet ;
- les risques liés à la réussite du projet ; et
- l'intégration du Complexe OKM au PAPE.

Discussions

Les principales préoccupations qui ont été soulevées par les participants ont porté essentiellement sur :

- les problèmes fonciers que pourrait engendrer la relocalisation des populations vivant des les AP ;
- la prévision d'options alternatives au cas où les riverains montrent toujours leur hostilité vis-à-vis de la réhabilitation du Complexe OKM;
- la mise à jour des données du document de projet en relation avec les études récemment effectuées par l'Université de Lomé dans le cadre du projet RIPIESCA ;
- la prise en compte des expériences des autres pays ayant mis en œuvre les projets similaires ;
- l'ancrage institutionnel pour assurer la durabilité des actions et l'appropriation nationale ;
- la coordination du projet avec les autres parties prenantes ;
- le suivi et évaluation participative avec une réelle implication des différentes parties prenantes ; et
- le lien du projet avec le PNIE-RN.

Au titre des éléments de réponse, le directeur de la faune a fait remarquer que le projet a été monté avec l'implication active des communautés locales et que les préoccupations de ces dernières ont été largement prises en compte. Il a ensuite précisé que toute initiative de relocalisation des populations fera l'objet de négociations avec celles-ci et sera accompagnée de mesures visant à sauvegarder leurs moyens d'existence. Il a également indiqué que la plupart des préoccupations seront clarifiées par des études prévues pendant la phase d'exécution du projet.

En ce qui concerne la mise à jour des données dans le document de projet, il a précisé que les différentes institutions notamment l'Université de Lomé, seront contactées et les informations disponibles seront recueillies auprès des personnes ressources.

S'agissant de la coordination avec les parties prenantes, le Directeur de la Faune a rassuré les participants que la liste des partenaires indiqués dans le document du projet n'est pas exhaustive. M. TENOU, Chargé de Programme Environnement Energie, spécialiste Changements climatiques du PNUD a renchéri en précisant que les parties prenantes figurant dans le document de projet ont été identifiées pendant la phase d'élaboration du projet. Il a donc rassuré les participants que des mémorandums d'entente seront signés entre les ONG retenues et l'agence nationale d'exécution du projet et a fait remarquer que toutes les préoccupations pourront trouver des solutions, lors de la phase opérationnelle du projet. Il a ensuite précisé que le projet s'exécutera en modalité d'exécution nationale (NEX) et que la coordination des activités ainsi que le suivi opérationnel relèveront de la responsabilité du Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières (MERF) à travers la Direction de la Faune et de la Chasse qui est l'agence d'exécution du projet.

Toutes ces interventions ont été tour à tour appuyées par la Représentante Résidente du PNUD et le Ministre de l'Environnement et des éclaircissements complémentaires ont été apportés.

S'agissant du lien entre le projet et le PNIERN, le Ministre de l'environnement a reprécisé que ce programme est un outil global d'intervention de tous les acteurs afin d'éviter les doublons sur le terrain et que le présent projet s'y insère parfaitement.

Tout en saluant unanimement l'initiative ainsi que les résultats attendus du projet, les participants au CLEP ont émis le souhait de voir le projet démarrer rapidement.

Recommandations

- Actualiser les données de référence du projet sur la base des données récentes disponibles au niveau de l'université de Lomé ;
- Capitaliser les expériences et les bonnes pratiques des initiatives similaires dans la sous-région ouest africaine pour faciliter l'atteinte des objectifs et des résultats du projet ;
- Assurer une meilleure coordination des activités du projet avec les initiatives en cours dans la zone en termes de synergie et de complémentarité ;
- Assurer une bonne implication des communautés locales dans toutes les phases d'exécution du projet ;

- Etudier la possibilité de fusionner l'Unité de Gestion du Projet au niveau central et régional qui sera basée à Mango en tenant compte des expériences passées et de la spécificité du projet ; à cet effet, il faudrait positionner les experts, sur le terrain ;
- Mettre en place un mécanisme participatif de suivi-évaluation du projet ;

Conclusion

La Représentante Résidente du PNUD et le Ministre l'Environnement et des Ressources Forestières ont tour à tour remercié les participants du soutien apporté au projet et ont gardé l'espoir que sa mise en œuvre effective contribuera à renverser les tendances actuelles de dégradation des aires protégées au Togo. C'est donc sur ces notes d'espoir que la séance a été levée à 11 heures 40 minutes.

Sous réserve de la prise en compte des recommandations proposées, le Comité Local d'Examen de Projet a approuvé le Projet de réhabilitation des aires protégées au Togo.

Fait à Lomé, le 19 avril 2011

Programme des Nations Unies pour le Développement

Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières

Mme Rosine SORI-COULIBALY
Représentante Résidente



AYIKOE Kossivi
Ministre de l'Environnement et des Ressources Forestières



Signature du secrétaire de séance

Jonky Taniou

**REUNION DU COMITE LOCAL D'EVALUATION (CLEP) DU PROJET
DE REHABILITATION DES AIRES PROTEGEES DU TOGO**

19 AVRIL 2011
(Salle de Conférence du PNUD)

FICHE DE PRESENCE

N° d'ordre	Noms et Prénoms	Titre / Fonction	Adresse	Signature
1	DAKU Sidi	S.g. M. n. Environnement	Tel. 222 44 26 907 7350	
2	DAWDOY Estelle	Chargée de programmes DUE	742 86 04	
3	OKoumassou Kotchilya	Objet Environnement	912 54 05	
4	TENAGUE Kokou Tchébé	Directeur de la Faune et de la Chasse	903 87 94	
5	SOUAROU Moustafa	Chargé d'étude	934 88 56	
6	Hamenou Koumah	Chef Div. Comptabilité Direction des finances Minist. Econ et Finances	905 18 31 221 40 21	
7	DOUTASHIE Awokpe Charlotte	Sociologue Directeur Regionale de l'Eau et de l'Assainissement/RDT	902 13 79 240 59 11	
8	TCHALA Ahomola I.	Géographe Aménageur au MATD/L	970 09 48 231 82 86	
9	GLE Koffi Emmanuel	Dr. Ing. Agroéconomiste Représentant / MPOAT Minist. Planification	909 91 59 emmanuelgle@yahoo.fr	
10	KPONDOU Kwami	Représentant Consortium des ONG en matière d'environnement au Togo	adt-togo@amiterre.tg 9135768	
11	AFOUTOU Remy	P.C. "Les Amis de la Terre - Togo (ADT)	remyaf@yahoo.fr Tel: 916-5691	
12	TODZRO MENSAH	Directeur Exécutif ONG ADT-Togo	222 1731 947 2245	
13	ADESSOU K. Sena	Chargé de Programme INADP-FORMATION	225 92 16 912 46 73	
14	AKPAVI Sémilina	Enseignant chercheur (FDS - Université de Londres)	922 46 70 benakpavi@yahoo.fr	

adesousena@yahoo.fr

N° d'ordre	Noms et Prénoms	Titre / Fonction	Adresse	Signature
15	LANTAME Gnon	Sociologue chargé d'études au ministère du Tourisme	Tel 907 30 49	
16	Kossi UI Ayikoe	Ministre de l'Environnement		
17	Rosine SORI-COULIBALY	REPRESENTANTE RESIDENTE-Privé		
18	Jonky-Tenou	Chargé de Programme-Privé	Tel: 221 20 08 jonky.tenou@undp.org	
19				
20				
21				
22				
23				
24				
25				
26				
27				
28				
29				
30				

Référence : JT010/Aires Protégée

Lomé, le 03 mai 2011

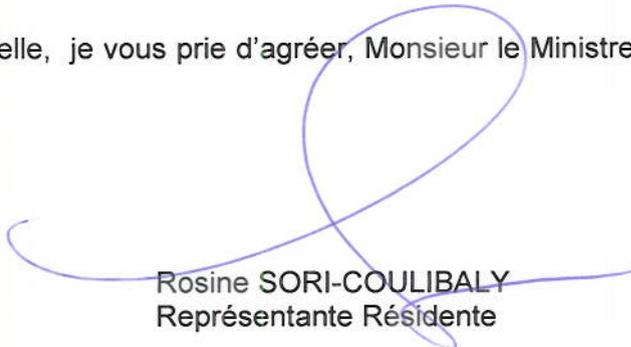
Monsieur le Ministre,

Objet : Projet de Réhabilitation des Aires Protégées du Togo.
Transmission du compte rendu du Comité Local d'Examen de Projets (CLEP).

J'ai l'honneur de vous faire parvenir pour vos dossiers, le compte rendu de la réunion du CLEP du projet susmentionné, tenue le 19 avril 2011 dans la salle de conférence du PNUD.

Je tiens particulièrement à vous remercier pour votre collaboration habituelle et aussi pour votre participation effective à cette rencontre très importante pour la mise en œuvre de ce projet.

Comptant sur votre collaboration habituelle, je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma haute considération,



Rosine SORI-COULIBALY
Représentante Résidente

SE Monsieur le Ministre de l'Environnement
et des Ressources Forestières
LOME

cc :

- S. E. Madame la Ministre auprès du Président de la République, chargé de la Planification, du Développement et de l'Aménagement du Territoire – LOME
- S.E. Monsieur le Ministre de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et des Collectivités locales – LOME
- S.E. Monsieur le Ministre de l'Economie et Finances – LOME
- S. E. Monsieur le Ministre de l'Eau, de l'Assainissement et de l'Hydraulique villageoise – LOME
- S. E. Monsieur le Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche – LOME
- S. E. Monsieur le Ministre du Tourisme – LOME



Référence : JT010/Aires Protégée

Lomé, le 03 mai 2011

Cher Patrick

Monsieur le Chef de la Délégation,

Objet : Projet de Réhabilitation des Aires Protégées du Togo.
Transmission du compte rendu du Comité Local d'Examen de Projets (CLEP).

J'ai l'honneur de vous faire parvenir pour vos dossiers, le compte rendu de la réunion du CLEP du projet susmentionné, tenue le 19 avril 2011 dans la salle de conférence du PNUD.

Je voudrais vous remercier pour votre participation à cette rencontre très importante pour la mise en œuvre effective de ce projet.

Comptant sur votre collaboration habituelle, je vous prie d'agréer, Monsieur le Chef de la Délégation, l'assurance de ma haute considération,

Rosine SORI-COULIBALY
Rosine SORI-COULIBALY
Représentante Résidente

Son Excellence
Monsieur Patrick SPIRLET
Chef de la Délégation de la Commission Européenne
LOME



Référence : JT010/Aires Protégée

Lomé, le 03 mai 2011

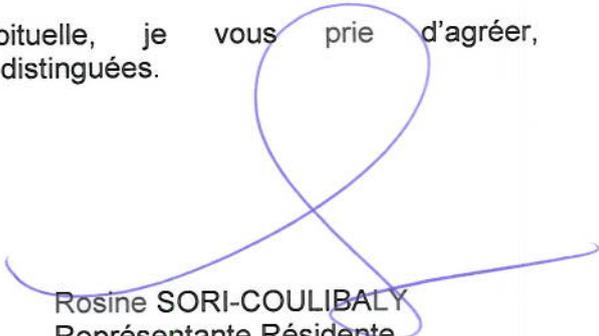
Mesdames/Messieurs,

Objet : Projet de Réhabilitation des Aires Protégées du Togo.
Transmission du compte rendu du Comité Local d'Examen de Projets (CLEP).

J'ai le plaisir de vous faire parvenir pour vos dossiers, le compte rendu de la réunion du CLEP du projet susmentionné, tenue le 19 avril 2011 dans la salle de conférence du PNUD.

Je voudrais vous remercier pour votre participation à cette rencontre très importante pour la mise en œuvre effective de ce projet.

Comptant sur votre collaboration habituelle, je vous prie d'agréer, Mesdames/Messieurs, l'expression de mes salutations distinguées.



Rosine SORI-COULIBALY
Représentante Résidente

- Projet de Recherche Interdisciplinaire pour la Protection Intégrée
Ecosystème du Sahel en Afrique - Université de Lomé/Faculté des Sciences
- Amis de la Terre
- INADES Formation
- COMET (Consortium des ONG en Matière d'Environnement au Togo)